

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La MRC de Coaticook s'attaque à d'autres priorités que le verre

Coaticook, le 8 avril 2019 – Depuis quelques semaines, certaines MRC et municipalités de la région ont été interpellées sur leur opinion quant à la récupération du verre. Puisque certaines d'entre elles ont installé les cloches de verres sur le territoire, la MRC de Coaticook souhaitait, quant à elle, se positionner autrement sur ce type de récupération.

Bien que le verre ne soit pas valorisé de manière optimale, la MRC de Coaticook préfère s'attaquer à d'autres problématiques de gestion des matières résiduelles qu'elle considère comme plus prioritaire. En effet, le service de récupération porte-à-porte avec les bacs roulants, en place depuis plus de 25 ans, permet de récupérer plus de 80 % du verre. Il s'agit de la matière qui a le plus haut taux de détournement du site d'enfouissement. L'instauration de bacs spéciaux pour le verre ne permet que de récupérer 40 % du verre, selon une étude récemment publiée.

« Pourquoi instaurer un nouveau programme pour récupérer 40 % du verre, alors que le service en place permet déjà de récupérer plus de 80 % de cette matière? Nous voulons nous attaquer à de vrais problèmes » se questionne M. Johnny Pizar, président du comité régional sur les milieux naturels et environnement et maire de la municipalité de Barnston-Ouest. Bien que le verre récupéré par le service en place ne soit pas recyclé en nouvelle bouteille, celui-ci est valorisé en tant qu'agrégat dans les lieux d'enfouissement technique, dont celui de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook.

Rappelons que le verre est fabriqué à partir de sable, il s'agit donc du retour à son utilité d'origine. Avant d'utiliser le verre concassé, la Régie achetait de grandes quantités de sable et de pierres concassées pour réaliser ses activités. L'utilisation de verre comme

matière alternative permet de réduire l'usage des matières premières brutes et d'économiser. De plus, même si le verre est tristement jeté à la poubelle, il n'aurait aucun impact sur l'environnement, car il s'agit d'une matière inerte.

La MRC de Coaticook a donc décidé d'investir son temps et son énergie pour la mise en place de service de proximité pour la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD), puisque les citoyens de la MRC disposent de peu de moyens pour les récupérer. Dans la région, il y a seulement une journée de collecte par année, où tous les types de RDD sont acceptés.

« Nous avons constaté qu'il y a un grand besoin du côté des résidus domestiques dangereux », affirme madame Françoise Bouchard, mairesse de Dixville et responsable des dossiers de matières résiduelles à la MRC de Coaticook. Elle poursuit en mentionnant que « les citoyens ne savent pas quoi faire avec leurs vieux solvants, les produits pour la piscine, etc., et il y a très peu de services en place pour récupérer ces matières. Nous voulons nous attaquer à cette problématique qui est une réelle menace pour l'environnement. Comme il s'agit de matières dangereuses, les solutions sont complexes et coûteuses, mais nous considérons qu'il est important d'offrir un bon service de récupération à notre population, car nous ne voulons pas que ces matières se retrouvent dans l'environnement. » Ainsi, tous les RDD seront dorénavant acceptés dans les écocentres occasionnels de la MRC de Coaticook.

-30-

Sources

Amélia Carr, agente de communication marketing à la MRC de Coaticook
communication@mrcdecoaticook.qc.ca, 819-849-7083 poste 240

Informations

Monique Clément, Coordonnatrice de projet - matières résiduelles à la MRC de Coaticook

Entrevues

Monsieur Johnny Pizar, président du comité régional sur les milieux naturels et environnement et maire de la municipalité de Barnston-Ouest

Madame Françoise Bouchard, élue responsable des dossiers de matières résiduelles à la MRC de Coaticook et mairesse de Dixville